



Syndicat **Unitaire** des **Personnels** des **Administrations Parisiennes**

50 avenue Daumesnil 75012 Paris / tel 01 44 68 13 75 / mail: syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

DJS : agent.es techniques, sportifs, éducatifs...

Il est temps de reconnaître et valoriser notre travail !

Une direction qui centralise. Des agent.es qui assument.

La Ville de Paris généralise les créneaux dits « autonomes ». Elle parle de transversalité, d'ouverture, de souplesse... Mais sur le terrain, ce sont les agent.es qui subissent les conséquences de ces changements.

Pendant que les décisions se prennent au niveau central, nous, agent.es de terrain, encadrons, ouvrons, sécurisons. Souvent seul.es. Souvent sans cadre clair. Et toujours sans reconnaissance statutaire à la hauteur de nos missions et de notre investissement.

TSO, EAPS, ATIS : trois corps de métiers, une même réalité !!!

• **TSO** : garant.es de la coordination technique, du suivi des équipements, des interventions. Nous assurons la régulation technique, les relations prestataires, les contrôles réglementaires.

• **EAPS** : encadrant.es sportifs ou éducatifs, terrestres ou aquatiques. En lien direct avec les publics, nous assurons l'enseignement, l'animation, la médiation et la sécurité, parfois dans des contextes sensibles. Nous intervenons en cas d'accident, devons faire preuve de vigilance au contact d'un public de plus en plus exigeant et face à une montée des incivilités.

• **ATIS** : présent.es dès l'ouverture jusqu'à la fermeture, nous assurons la continuité de fonctionnement des équipements : sécurité du public et des bâtiments, accueil, surveillance, gestion des tensions, rappel des règles, posture d'autorité assumée dans des contextes parfois sensibles. Nous intervenons en cas de coupure électrique, d'incendie, de violences, contactons les secours, la police, la DPMP...et le cabinet du Maire quand l'astreinte ne répond pas. Souvent isolé.es sur site, nous assumons des missions qui relèvent clairement de catégorie supérieure, mais restons bloqué.es par un statut qui ne reflète ni notre travail réel, ni les risques que nous prenons chaque jour.

Ce que cela veut dire pour nous tous.tes :

- Des missions élargies
- Des statuts figés
- Des responsabilités accrues
- Des fiches de postes obsolètes

Ce que nous revendiquons ensemble :

- Une relecture complète des missions exercées par les TSO, EAPS et ATIS,
- Une valorisation adaptée à chaque corps, en fonction des tâches réellement assurées (évolutions statutaire, attribution de NBI, augmentation de l'IFSE et attribution de primes spécifiques...),
- Une amélioration de nos conditions de travail (augmentation des effectifs, formations adaptées, moyens matériels...),
- Une reconnaissance prioritaire pour les ATIS, agent.es de catégorie C assumant des fonctions techniques, éducatives et de sécurité.

On tient les équipements. Ils tiennent grâce à nous.

Exigeons ensemble de meilleures rémunérations et conditions de travail !

SUPAP-FSU DJS : 07 71 35 00 65